

Programme Territorial de Gestion de l'Eau pour le Curé

Groupe de Travail 3 : Forum ouvert et échanges entre acteurs du
PTGE du Curé

21 Février 2023 de 9h à 12h30, salle de l'Envol à Longèves

Table des matières

Rappel du processus de montée en compétences.....	3
Participants à l'atelier du GT3 :	5
Objectifs du GT3 :	6
Programme du GT3 :	6
Sujets portés à discussion lors du forum ouvert :	7
Retranscription de la synthèse des échanges, par sous-groupe :	7
Première série de discussions	7
Seconde série de discussions	12
Evaluation de la montée en compétences	15
Commentaires des participants :	16
Sur les énoncés du questionnaire d'évaluation :	16
Suggestions et commentaires libres :	17
Validation de l'état des lieux et suite du processus participatif du PTGE du Curé	18

Rappel du processus de montée en compétences

L'atelier du GT3 qui s'est déroulé le 21 février 2023 marque la fin du processus de montée en compétences des participants au PTGE Curé. Il s'inscrit dans un processus de concertation qui durera jusqu'en 2024, par la validation d'un plan d'actions destiné à atteindre le bon état qualitatif et quantitatif de la ressource en eau à l'horizon 2027 sur les différentes masses d'eau du territoire.

Le processus est scindé en plusieurs phases. Le cycle de montée en compétences s'inscrit dans la phase d'état des lieux. Le troisième atelier clôt cette séquence qui avait pour objectifs :

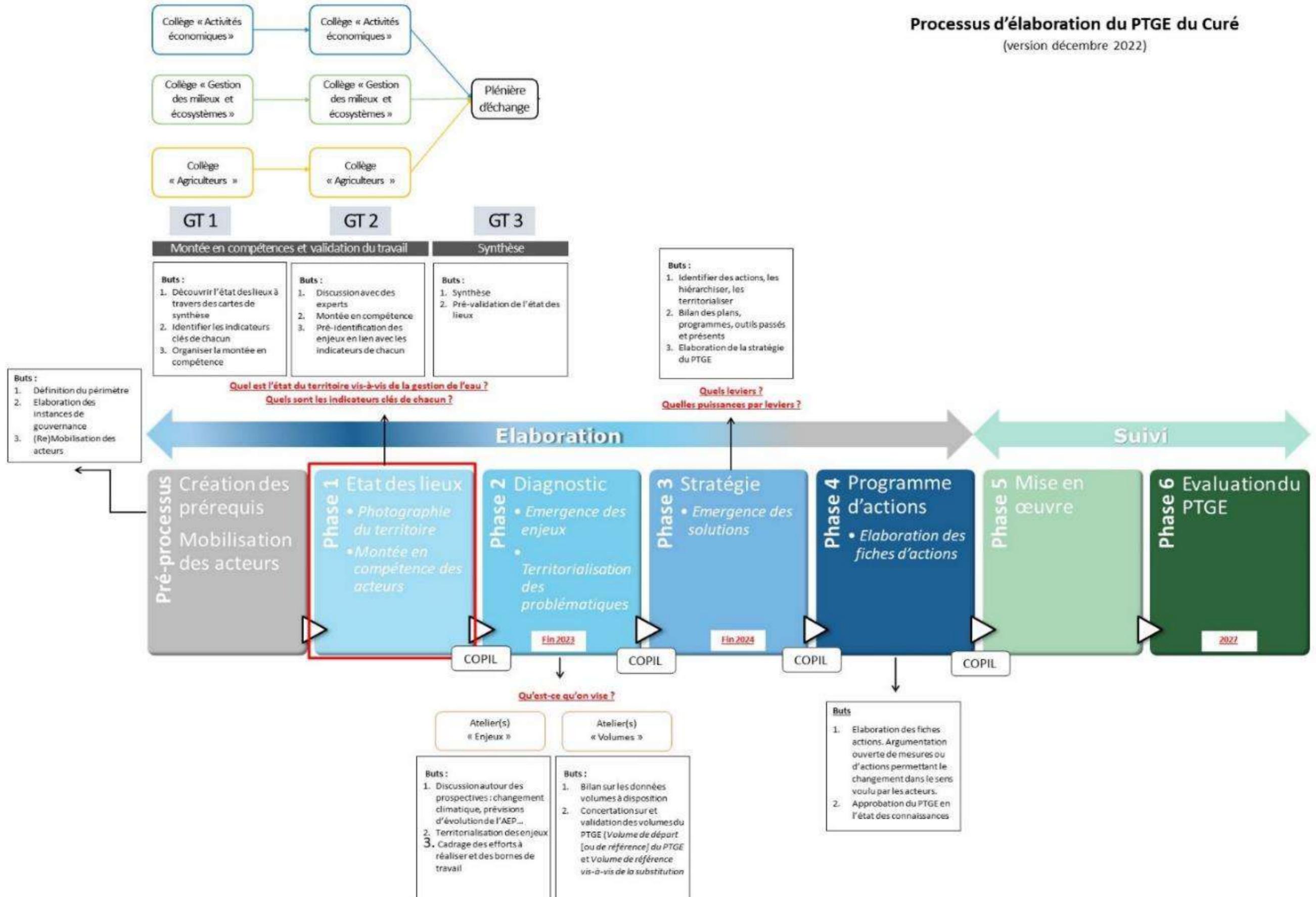
- Atteindre une acculturation & compréhension du contenu de l'état des lieux par la création d'un socle commun de connaissances partagé par tous les acteurs du comité de pilotage (COFIL) et par ceux susceptibles de rejoindre les groupes de travail ultérieurement ;
- Faire monter en compétences les groupes d'acteurs sur des lacunes identifiées au cas par cas ;
- Créer des espaces d'échanges entre les acteurs du PTGE et décloisonner les discussions ;

La phase d'état des lieux sera finalisée lors du COFIL du 30 mars 2023 qui a pour objet la validation d'un état des lieux technique et partagé, auquel les acteurs du Curé ont contribué.

Le GT3 a rassemblé les trois groupes de travail séparés en collèges distincts au cours d'un atelier unique sous format de forum ouvert. A cette occasion, les acteurs ont pu échanger avec les membres des autres groupes et partager leurs ressentis, expériences, questionnements sur un ensemble de sujets identifiés lors des ateliers du GT2 de janvier 2023.

Processus d'élaboration du PTGE du Curé

(version décembre 2022)



Participants à l'atelier du GT3 :

45 structures et exploitations présentes :

COFIL : AELB, Méline Aucante ; ASA des irrigants d'Aunis, Pascal Ribreau ; CEP 17, Denis Thibaudeau ; Chambre interdépartementale d'Agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres (CIA1779), Pascal Chiasson ; CLE du SAGE SNMP, François Josse ; Comité régional de Conchyliculture, Yannick Marionneau ; Communauté d'Agglomération La Rochelle, Guillaume Krabal, Serge Ceaux, Karine Le ; Communauté de communes Aunis Atlantique, Melissa Bradkte, Ludovic Pin ; Communauté de communes Aunis Sud, Cécile Philippot ; Conseil départemental 17, Elodie Libaud ; Coopérative Agricole Ocealia, Mathilde Landais ; Coopérative agricole Terre Atlantique, Bruno Gautronneau ; Coopérative de Courçon, Denis Riffaud ; Coordination de défense du Marais Poitevin, Gilles Daverdon ; CORAB, Pierre-François Robin ; DDTM 17, François Wallon ; DREAL Nouvelle-Aquitaine, Olivier Debinski ; Fédération de la Charente Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Marie Rouet ; Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime, Olivier PRAUD ; FRAB/GAB17, Philippe Bailly ; GDA Aunis, Philippe Massonet ; LPO Poitou-Charentes, Régis Ouvrard ; Nature Environnement 17, Patrick Picaud ; Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, Aurélie Lassus-Debat ; PNR Marais Poitevin, Aurélien Ruaud ; Port Atlantique La Rochelle, Bernard Plisson ; SYRES 17, Fabien Poussin ; SYRIMA, Micheline Bernard, Didier Berchaire ; Terre de Liens, Martine Villenave ; UFC que choisir de la Charente-Maritime, Jean-Paul Renoux ; UNIMA, Marlène Pichon-Leroy

Panel d'agriculteurs : Sébastien Bernard ; Benjamin Beugnon ; Pierre Boucard ; Romain Boussiron ; Carl Philip Deprez ; Didier Dorin ; Jean-François Gaillard ; Eric Gautronneau ; Laurent Grossmann ; Robin Perry ; Mélina Tarery ; Jean-Paul Varenne ; Jacques Veteau

Excusés :

COFIL : Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle Aquitaine ; EDT 17 ; FD Cuma ;

Panel agriculteurs : Pierrick Blain ; Nathalie Deraze ; Carine Genauzeau ; Guillaume Verbiese

Absents :

COFIL : ARS Nouvelle Aquitaine ; Association des maires de la Charente-Maritime (AMF17) ; CAVAC ; CCI La Rochelle ; Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ; DRAAF Nouvelle Aquitaine ; Eau 17 ; Etablissement Public du Marais Poitevin ; Forum des Marais Atlantiques ; IIBSN ; INRAE Saint Laurent de la Prée ; OFB Nouvelle Aquitaine ; Soufflet Agriculture ;

Panel d'agriculteurs : Eric Boulerne ; Pierre-Henri Dubois ; Brice Liaigre

Observateur & organisation : Jean-Louis Berthé, Lucie Marin (SYRIMA), Erwan (Stagiaire en transition écologique chez Robin Perry)

Objectifs du GT3 :

- **Terminer la montée en compétence en vue de l'adoption de l'état des lieux du PTGE du Curé** par une rencontre des acteurs, afin d'échanger sur les sujets ayant émergé lors des ateliers précédents.
- Opérer une transmission d'information concernant les présentations d'experts du GT2 entre les acteurs.
- Que les acteurs le souhaitant puissent proposer des retours d'expérience et témoignages sur leurs pratiques et observations du terrain.

Programme du GT3 :

Horaire	Objectif
9h00 (15min)	Accueil des participants, émargement
9h15 (5min)	Introduction de l'atelier
9h20 (30mn)	Restitution des messages clés retenus par chaque collègue d'acteurs, à partir des présentations d'experts du GT2
9h50 (10mn)	Organisation du forum ouvert
10h (50mn)	Session 1 d'échanges en sous-groupes
10h50 (20mn)	Pause
11h10 (50 mn)	Session 2 d'échanges en sous-groupes
12h (30 mn)	Evaluation du processus de montée en compétences
12h30	Fin de de l'atelier

Sujets portés à discussion lors du forum ouvert :

Espace de discussion 1	Espace de discussion 2	Espace de discussion 3	Espace de discussion 4	Espace de discussion 5	Espace de discussion 6
Discuter avec des conchyliculteurs pour mieux comprendre leurs besoins en eau, et sa répartition sur l'année.	Discuter de l'interdépendance de la gestion Baie-Marais-Cuvette, notamment avec des agriculteurs du marais. Sujet en lien avec celui de l'entretien et la gestion des ouvrages.	Discuter avec des exploitants en bio : freins et leviers à la conversion ; usage de l'eau ; pratiques en faveur de la biodiversité ; résultats technico-économiques... Comparaison au conventionnel.	Discuter avec des exploitants du type majoritaire sur le bassin (Maïs/Blé/Pois/Blé) sur les évolutions qu'ils envisagent.	Faire le point sur l'historique des débits sur le suivi des débits	Revenir sur les nitrates et les risques sanitaires encourus pour en discuter plus précisément
Zoom circuits courts : discuter des expériences et potentialités sur le territoire. Quel capacité des collectivités à offrir des débouchés ?	(Au-delà des circuits courts) Discuter avec les filières et les coopératives sur la façon dont est organisée une filière. Quelles marges de manœuvre ?	Discuter de la façon d'envisager la renaturation et de la façon dont les sites sont choisis	Discuter avec des agriculteurs loin du cours d'eau : comment peuvent-ils contribuer à son amélioration ?	Discuter avec des agriculteurs situés dans des périmètres de gestion réglementaire (ex : biotope, PAT, Re'Sources, PNR ...)	

Retranscription de la synthèse des échanges, par sous-groupe :

Première série de discussions

Thème	Discuter de l'interdépendance Baie-Marais-Cuvette en lien avec l'entretien et la gestion des ouvrages
Rapporteur	Aurélie Lassus-Debat (PNM)
Participants	Micheline Bernard (SYRIMA) ; Erwan (stagiaire en transition écologique) ; Pascal Ribreau (ASA des irrigants d'Aunis) ; Elodie Libaud (CD 17) ; Carl-Philip Deprez (ETA spécialisé) ; Mélissa Bradtke (CdC Aunis Atlantique) ; Marlène Pichon-Leroy (Unima) ; Martine Villenave (Terre de Liens) ; Jean-François Gaillard (éleveur bovins lait sans irrigation) ; Romain Boussiron (éleveur bovins viande sans irrigation) ; Aurélien Ruaud (PNR Marais Poitevin)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Partage le constat des modification pluviométrie au cours d'une année : décalage dans le temps, beaucoup, d'un coup (inondation) et longue période de sécheresse. Nécessité d'un aménagement et d'une gestion adaptée aux divers enjeux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Agricultores, ○ Milieux (habitats/espèces/continuité écologique)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Besoins et contraintes du milieu marin (production primaire, oxygénation, continuité...) et conchylicole ○ Protection des biens et personnes ● Des pollutions d'origines diverses : ne pas stigmatiser la profession agricole ● Des points de vue divergeant sur les méthodes de gestion/aménagements (réservoirs notamment) ● Besoin de trouver un équilibre ● Solidarité amont-aval dans la gestion de l'eau
--	---

Thème	Discuter avec des exploitants bio
Rapporteur	Marie Rouet (FDAAPPMA 17)
Participants	Philippe Bailly (GAB 17) ; Serge Ceaux (CdA La Rochelle) ; Régis Ouvrard (LPO) ; Pierre-François Robin (CORAB) ; Patrick Picaud (NE17) ; Cécile Philippot (CdC Aunis Sud)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> ● Mouvement de conversion en bio il y a quelques années par opportunisme, retour en arrière depuis les 2 dernières années avec une diminution du nombre d'exploitations ● Evocation du manque de rentabilité économique du maraichage bio. Le manque de rentabilité induit un passage à la céréale bio ou retour au conventionnel. Problème du prix du marché. ● Nécessité d'aides des collectivités pour l'installation des bios : <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition de terrains / aides financières. ○ Besoins d'avoir plusieurs personnes sur un même projet avec des débouchés sûrs (exemple des cantines) ● Nécessité d'une étude économique du maraichage bio : besoin d'exemples d'exploitations rentables (beaucoup de maraichers bio au RSA et en dessous du SMIC horaire) ● Volonté des collectivités de favoriser l'autonomie alimentaire au sein des PAT, pas autant de marges de manœuvre qu'elles le souhaiteraient
Prise de notes libres	Secteurs favorables au maraichage bio ? Oui, mais pas énormément sur le territoire. Divergences sur le sujet. Les PAT sont-ils un levier ? Quels sont les freins ?

Thème	Faire le point sur l'historique des débits et leur suivi
Rapporteur	Robin Perry (maraicher)
Participants	Olivier Praud (Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime) ; Laurent Grossmann (maraicher) ; Mathilde Landais (Océlia) ; Bruno Gautronneau (Terre Atlantique) ; Pascal Chiasson (CIA1779) ; Denis Thibaudeau (CEP 17) ; Fabien Poussin (SYRES17) ; Ludovic Pin (CdC Aunis Atlantiques) ; Didier Berchaire (SYRIMA) ; François Wallon (DDTM 17)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> ● Besoin de données sur les volumes d'eau disponible, mais impossibilité de les calculer. L'outil n'existe pas aujourd'hui. ● Accélération de l'évacuation de l'eau vers l'exutoire (aménagement de canaux, urbanisation, réduction des zones de marais...) ● Un changement sur les pratiques agricoles, implantation des haies, re végétalisation de berges, pourrait être bénéfique sur l'infiltration et la rétention ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'une gestion diversifiée, multiple : renaturation des plaines, gestion des ouvrages des marais, gestion débordement de certaines rivières... • Le sol est-il le meilleur réservoir utile ? Pas de données. • Peu de données afin de définir des objectifs, des solutions. • Présence d'une nappe perméable, donc difficulté de garder l'eau • Estimations des besoins agricoles possibles mais impossible de trouver un emplacement de station pour avoir le volume/débit de sortie.
--	--

Thème	Revenir sur les nitrates et les risques sanitaires
Rapporteur	Karine Lé (CdA La Rochelle)
Participants	François Josse (CLE du SAGE) ; Jean-Pierre Renoux (UFC Que Choisir)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de nouvelles molécules retrouvées dans l'eau qui pose question aux consommateurs en termes de risques sanitaires (perturbateurs endocriniens d'origines agricoles et non agricoles...) • Ces molécules inquiétantes viennent s'ajouter au problème des nitrates dans l'eau qui est toujours aussi important et non résolu. • Un besoin de conscientiser les citoyens sur ces sujets est nécessaire. Le PTGE peut être initiateur de cette conscientisation.
Prise de notes libres	<p>On parle exclusivement des nitrates (eau nappe et rivière) .</p> <p>Etude récente qui a analysé la présence de perturbateurs endocriniens dans l'eau (fongicides, pesticides).</p> <p>Plus d'analyse sont nécessaires.</p> <p>Les citoyens ne sont pas assez informés.</p> <p>En parlant des molécules émergentes on risque de cacher le problème non résolu des nitrates présents en trop grande quantité dans l'eau.</p> <p>Les nitrates agricoles engendrent une prolifération des différentes algues qui dégradent le milieu.</p>

Thème	Discuter avec des exploitants du type majoritaire sur le bassin (Mais/blé/Pois/blé)
Rapporteur	Lorraine Champagne (Lisode)
Participants	Bernard Plisson (Port Atlantique de La Rochelle) ; Olivier Praud (Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime) ; Denis Riffaud (Coopérative de Courçon) ; Eric Gautronneau (Maïs/Blé/Pois/Blé) ; Pierre Boucard (culture de rente diversifié) ; Guillaume Krabal (CdA La Rochelle) ; Benjamin Beugnon (éleveur porcins) ; Jacques Veteau (grandes cultures ETA minoritaire) ; Méline Aucante (AELB) ; Gilles Daverdon (Association de Coordination pour la Défense du Marais Poitevin) ; Mélina Tarey (Maïs/Blé/Pois/Blé)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Pressions/harcèlement local fort ++. Risques physiques. • Dans le « modèle dominant », il y a de la nuance et de la diversité • On est déjà dans une diversification des cultures (rentabilité, eau) • Les agriculteurs s'adaptent aux marchés. Le marché est mondial. • On a une meilleure connaissance du terrain, des pratiques. • En 76, libéralisation de l'irrigation, excessif, depuis on raisonne, essaie d'être plus vertueux. • Ce n'est pas le port qui fait l'agriculture ; l'agriculture profite du port. • Il y a une recherche de comment créer plus de valeur en consommant moins d'eau (minoterie locale). Les coopératives et négoce ont un rôle à jouer.

	<ul style="list-style-type: none"> • Trop simplifier les cultures = plus de produits phyto. Alternance des cultures = moins de phyto. • Crainte sur la transmission et la viabilité des exploitations : la transmission familiale n'est plus très présente. • Que les solutions ne soient pas un prétexte pour consommer plus. • L'irrigation = contraignant.
Prise de notes libres	<p>Comment stocker l'eau qui va à la mer et la garder ? Ce dont on a besoin, ce n'est pas grand-chose. C'est nécessaire, mais on ne doit pas mettre en danger le milieu. On s'aperçoit que l'on ne connaît pas le monde agricole. En apprenant plus, on peut travailler de concert. L'irrigation a commencé en 76, suite à la sécheresse. Tout le monde cherchait de l'eau. Au début c'était absurde, les contrôles, les différents critères... Discussion sur les termes : primes VS compensation.</p> <p>Avec l'évolution des prix : soit on s'agrandit, soit on doit diminuer le nombre d'actifs. L'augmentation des assolements en maïs est concomitante au développement de l'irrigation, mais il y en avait déjà avant. Pic dans les années 80-90, dû à la rentabilité de la culture. Est-ce que cela a été ici plus qu'ailleurs ? Il y a 20 ans, on exportait le maïs vers l'Ukraine, la Russie. Maintenant, ces pays exportent. Depuis 15 ans, le maïs diminue dans les assolements locaux.</p> <p>Quelle marge pour une petite coop ? Avant (il y a 20 ans) le marché était régulé ; depuis libéralisation et mondialisation. Il n'y a plus de régulation et le cours mondial dicte les prix. Au national, on exporte 1T/2. En Charente 8T/10. Le port est une opportunité locale mais il ne crée pas la demande. Curé ~2% de l'export du Port. Le marché est mondial, il ne redeviendra pas local. C'est une information importante à prendre en compte. Objectif : création de plus-value locale. Avant, on stockait ¼ de la production, maintenant on a doublé pour le local. Maïs : en changeant de variétés & techniques, on a diminué l'eau nécessaire.</p> <p>Il faut de l'eau pour tous et il faut stocker : Comment fait-on ? Sobriété de tous les usages. Il ne faut pas que le stockage pousse à consommer plus d'eau.</p> <p>Aujourd'hui ce n'est pas le maïs qui est majoritaire. Le blé tendre à besoin de plus d'eau mais pas au même moment (printemps). La luzerne et le maïs ont besoin d'eau en même temps, en été.</p> <p>Aujourd'hui on a de grosses pertes sur l'AEP, besoin d'améliorer le rendement (~10%). Ne pas oublier les autres sujets que l'agriculture.</p> <p>Pour la modification des assolements : l'irrigation permet une diversification des rotations et un allongement. Plus de blé = plus de phyto. On fait tous beaucoup plus que Maïs/blé/Pois/blé. On n'est pas du tout en monoculture : il y a des idées fausses qui circulent.</p>

	<p>Enjeu de viabilité/transmission : la transmission est très difficile. Le foncier est cher, pas accessible pour un débutant.</p> <p>Les petites structures sont plus fragiles mais plus transmissibles.</p> <p>Les systèmes sont viables, mais il faut de l'eau.</p> <p>Stabilité du foncier qui bouge peu : les gens se disent que le PLU qui peut évoluer, donc ils donnent leurs terres à façon en attendant.</p> <p>A long terme, comment on fait si l'on souhaite garder la diversité d'agriculteurs ? Il faut de l'eau.</p> <p>Rapporter la consommation à la surface et à l'historique.</p> <p>Evolution des techniques, variétés, espèces. « On a loupé un coche au niveau des OGM, on n'en produit pas mais on en importe. C'est incohérent. »</p> <p>Notre type de sol ne permet pas de tout faire pousser non plus.</p> <p>La production locale est supérieure à la consommation locale (exemple : pois, lentilles)</p> <p>« Je ne souhaite pas ça à mon enfant, j'ai peur qu'il soit harcelé à l'école. »</p> <p>« Je suis près de la fin, de la retraite. Si c'était à refaire, je ne sais pas si je le ferais (reprendre l'exploitation) ».</p>
--	---

Thème	Discuter avec les conchyliculteurs : leur besoin et eau et répartition sur l'année
Rapporteur	Gauthier Urano (Animateur du PTGE Curé)
Participants	Jean-Paul Varenne (éleveur caprins irrigant) ; Sébastien Bernard (grandes cultures élevage génisses) ; Didier Dorin (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales Bio) ; Philippe Massonnet (GDA d'Aunis), Yannick Marrioneau (CRC)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<p>La conchyliculture a deux principales demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fourchette de salinité comprise entre 16 et 32 g/L - Une eau de qualité <p>1. Salinité :</p> <p>L'apport d'eau douce en trop grande quantité induit le phénomène de dessalure qui déclenche une vague de mortalité en détériorant la fixation des larves. Pour essayer de limiter cela le CRC a créé en 2014 des tableaux expliquant les enjeux de la conchyliculture et un tableau de gestion avec les intervalles de temps d'importance capitale pour la conchyliculture. Exemple de 2-3 jours en décembre où une eau salée est très importante.</p> <p>Exemple : En 2021 lors de la saison de reproduction, comptage premier de 45 000 larves / m3. Puis apport d'eau douce : chute à 4 500 larves/m3. Appel en urgence du CRC aux gestionnaires dont IIBSN pour retenir les eaux + absence de pluie → en 1 semaine on a retrouvé 30 000 larves/m3 car la salinité avait remonté de quelques grammes/L.</p> <p>Avant le marais faisait tampon, maintenant l'eau va vite et le changement de pratique agricole sur le marais n'a pas aidé (constatations fin des années 80). L'impact de la rectification des cours d'eau et de l'urbanisation (ruissellement, absence d'infiltration).</p> <p>Deux aspects : la quantité et la rapidité. On peut jouer sur le premier en appelant et en jouant sur les vannes. On peut jouer sur le deuxième en reméandrant, restaurant les morphologies du réseau superficiel.</p> <p>2. Qualité de l'eau</p> <p>La présence de pesticides peut tuer le phytoplancton. La présence de nitrates en trop grande quantité induit une prolifération qui n'est pas non plus recherchée.</p>

	<p>Par ailleurs les moules et huîtres sont des filtreurs. Ils fixent les toxines dont les toxines diarrhéiques. Cela est principalement dû aux rejets des STEP (l'élevage ayant énormément baissé). Ils se rendent compte que les pollutions interviennent aux premières grandes pluies après la saison touristique lorsque les STEP sont saturées.</p> <p>Le classement des zones conchylicoles est en fonction de la quantité de bactéries (coliformes) présentes dans l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zone A : < 250 La commercialisation peut être directe après récolte - Zone B : 250 < c < 4000 Il faut passer par une phase de traitement à l'eau et de traitement UV (24-48h). Coût de l'investissement en zone B : 500 000 – 1 000 000 d'€, puis 5 à 10 centimes du kg en traitement. - Zone C : 4000 < c < 46000 Plus de traitements, plus longtemps - Zone D : Zones portuaires <p>Il existe des zones alternatives A/B qui sont A au printemps jusque septembre, puis deviennent B ensuite.</p> <p>La baie de l'aiguillon était en zone A jusqu'en 2000.</p> <p>3. Modification du métier :</p> <p>La conchyliculture est plus entendue dans les médias et autres maintenant qu'il y a des mortalités importantes. De plus il y a une prise en compte et des mentalités qui évoluent aussi chez les agriculteurs.</p> <p>La conchyliculture a tendance à gagner sur le large car il y a moins de pollution. Il y a des possibilités d'innovation mais elles sont très coûteuses.</p> <p>Comme pour l'agriculture, les stratégies sont établies à l'installation sur des périodes longues donc l'évolution existe mais elle est assez lente (5 – 10 ans). De même, jusque dans les années 60 on disait aux conchyliculteurs de produire toujours plus jusqu'à un effondrement du système en 60. Il y a alors eu une limitation des concessions conchylicoles pour ne pas dépasser le potentiel de la zone (8 000 tonnes).</p> <p>Le CRC constate une perte de biodiversité dans la baie de l'aiguillon (par exemple un petit crustacé a disparu). Il faut des éléments nutritifs de qualité.</p> <p>Avant d'arriver, comme à New York, à l'implantation d'huître pour filtrer une eau polluée, on pourrait d'abord essayer de maintenir l'activité conchylicole qui y participe de fait.</p>
--	--

Seconde série de discussions

Thème	Zoom sur les circuits courts : expériences et potentialités du territoire. Quelle capacité des collectivités à offrir des débouchés ?
Rapporteur	François Josse (CLE du SAGE)
Participants	Martine Villenave (Terre de Liens) ; Serge Ceaux (CA La Rochelle) ; Robin Perry (maraîcher) ; Patrick Picaud (NE 17) ; Jean-Pierre Renou (UFC Que Choisir)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un lien avec le PAT pour connaître les besoins, pour discuter des filières possibles. Il nous faut des données, mais il y a un problème de temporalité entre le PAT (qui pourrait apporter des données mais qui commence juste) et le PTGE (qui en aurait besoin maintenant) • Est-ce que le PAT a une véritable influence sur le PTGE ? • Questionnement sur les raisons de la difficulté à installer des « petites » exploitations face à de grandes exploitations : accès à la terre / accès à l'eau.

	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnement sur l'intérêt de la création d'une monnaie locale = acte citoyen, mais aussi achat locaux et création d'une identité. • Intérêt de la création d'un groupement d'achat locaux et/ou d'une légumerie pour permettre de livrer une quantité suffisante pour répondre au besoin d'une collectivité.
--	--

Thème	Discuter de la façon d'envisager la renaturation et la façon dont les sites sont choisis.
Rapporteur	François Wallon (DDTM 17)
Participants	Philippe Massonnet (GDA Aunis) ; Didier Berchaire (SYRIMA) ; Laurent Grossmann (maraicher bio) ; Régis Ouvrard (LPO) ; Benjamin Beugnon (éleveur porcins) ; Cécile Philippot (CdC Aunis Sud) ; Fabien Poussin (SYRES 17) ; Marie Rouet (Fédération de la Charente Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) ; Bernard Plisson (Port Atlantique de La Rochelle) ; Pascal Ribreau (ASA des irrigants d'Aunis) ; Marlène Pichon-Leroy (UNIMA) ; Pierre Boucard (culture rente diversifiée) ; Sébastien Bernard (grandes cultures élevage génisses) ; Mélissa Bradtke (ComCom Aunis Atlantique)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des missions du SYRIMA et des prochains travaux hydromorphologiques envisagés (2024-2025) : actions envisagées autour du Curé-Virson • Articulation PTGE/CTMA à bien cadrer. Exemple des travaux possibles en amont du bassin versant : ne relèvent peut-être pas du CTMA et pourraient être intégrés au PTGE. Le PTGE traite aussi le volet Milieux et pourra compléter les outils/contrats existants. • En tête de BV, les vitesses d'écoulement sont importantes (anciens travaux issus du remembrement) • Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement des fossés pour ne pas inonder l'aval du bassin versant. Trouver des solutions pour ne pas favoriser les phénomènes d'inondation (ex : favoriser l'infiltration) • Le PTGE doit inclure des actions de renaturation • Limites géographiques des zones d'intervention hydromorphologiques : jusqu'aux sources, mais la partie canalisée ne devrait pas être prioritaire : priorité donnée à l'amont de cette zone. • Renaturation : terme très large incluant de nombreuses actions possibles (reméandrage, recharge granulo, etc.)

Thème	Discuter de l'organisation d'une (des) filière(s)
Rapporteur	Mélaine Aucante (Agence de l'Eau Loire Bretagne)
Participants	Micheline Bernard (SYRIMA) ; Jean-Paul Varenne (éleveur caprins irrigant) ; Didier Dorin (Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales Bio) ; Mathilde Landais (Océalia) ; Bruno Gautronneau (Terre Atlantique) ; Pascal Chiasson (CIA1779) ; Pierre-François Robin (CORAB) ; Gilles Daverdon (Association de Coordination pour la Défense du Marais Poitevin)
Synthèse des échanges et points clés abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions pédoclimatiques orientent les principales productions et filières • Ces mêmes conditions et les marchés internationaux sont défavorables au développement des filières bio dans le coin

	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation de nouvelles filières est influencée par celles déjà en place, par les possibilités de débouchés • Exemple de certaines filières élevage avec de faibles marges de manœuvre (dépendance de l'irrigation / production de la ration)
Prise de notes libres	<p>Présentations des différentes coopératives.</p> <p>Des questions et échanges sur l'évolution de la population agricole (cf. recensement agricole)</p> <p>Le contexte agronomique du territoire se porte difficilement à faire du bio dans sa diversité : le bio, par rapport au conventionnel qui utilise la fertilisation soluble, ne peut atteindre sa productivité et rentabilité ; forte dépendance à l'irrigation surtout pour l'agriculture conventionnelle mais aussi pour le bio...</p> <p>Les marchés ne garantissent pas des prix (donc une rémunération) suffisante pour les standards de production du Curé</p> <p>L'influence des marchés a déstructuré les filières bio.</p> <p>A quels besoins répondent vos productions ? Ce qui ne part pas aux meuneries/ au gavage part à l'export. Production vendue à des industriels locaux mais commercialisation plus large. Filière de niche Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales.</p> <p>Lien entre structuration des filières et demande des consommateurs ; exemple de la carotte : très demandé mais nos sols ne sont pas adaptés, coût de production beaucoup plus élevé à ceux des Landes, nous ne sommes pas compétitifs. Influence des filières voisines à prendre en compte.</p> <p>Témoignage de Jean-Paul (éleveur caprins irrigant) : les conditions de production se dégradent (accès à l'eau, hausse des charges...). La marge est réalisée sur la ration donnée aux chèvres, si la production de cette ration se complexifie, on peine à dégager des marges. Soit on s'agrandit, soit on déménage.</p> <p>Discussion autour de la recherche de nouvelles filières : racine d'angélique, chanvre (mais pas de débouchés) ...</p> <p>« C'est le marché qui fait la demande »</p>

Thème	Discuter avec des exploitants situés dans les périmètres de gestion réglementaire (ex : Arrêté de protection de biotope, Re'Sources, PNR, AOP, etc.).
Rapporteur	Gauthier Urano (Animateur du PTGE Curé)
Participants	Mélina Tarery (Maïs/Blé/Pois/Blé) ; Romain Boussiron (éleveur bovins viande sans irrigation) ; Carl-Philip Deprez (ETA spécialisé) ; Eric Gautronneau (Maïs/Blé/Pois/Blé) ; Jean-François Gaillard (éleveur bovins lait sans irrigation) ; Elodie Libaud (CD 17) ; Ludovic Pin (CC Aunis Atlantique) ; Denis Riffaud (Coopérative de Courçon), Aurélie Lassus-Debat (PNM Estuaire de la Gironde et mer des Pertuis), (Aurélien Ruaud, PNR MP) .
Synthèse des échanges et points clés abordés	<p>Quelles limites de différents outils de gestion réglementaire ?</p> <p><u>Cas de l'arrêté de protection de biotope de Nuaille :</u></p> <p>L'APPB a été vécue comme une imposition sans concertation préalable ou sans anticipation des conséquences pour les agriculteurs concernés. Maintenant l'Etat essaye de préempter d'autres terres mais il faut alors des terres avec un si haut potentiel agronomique (marais desséchés par exemple).</p> <p>Impose que s'il y a changement de propriétaire alors il y a l'interdiction de retourner la prairie et donc de faire du maïs qui rentre dans la ration fourragère des vaches. De plus c'est la seule surface du parcellaire de l'exploitant (Romain) où cultiver du maïs sans eau. On a donc l'impression que c'est dommage</p>

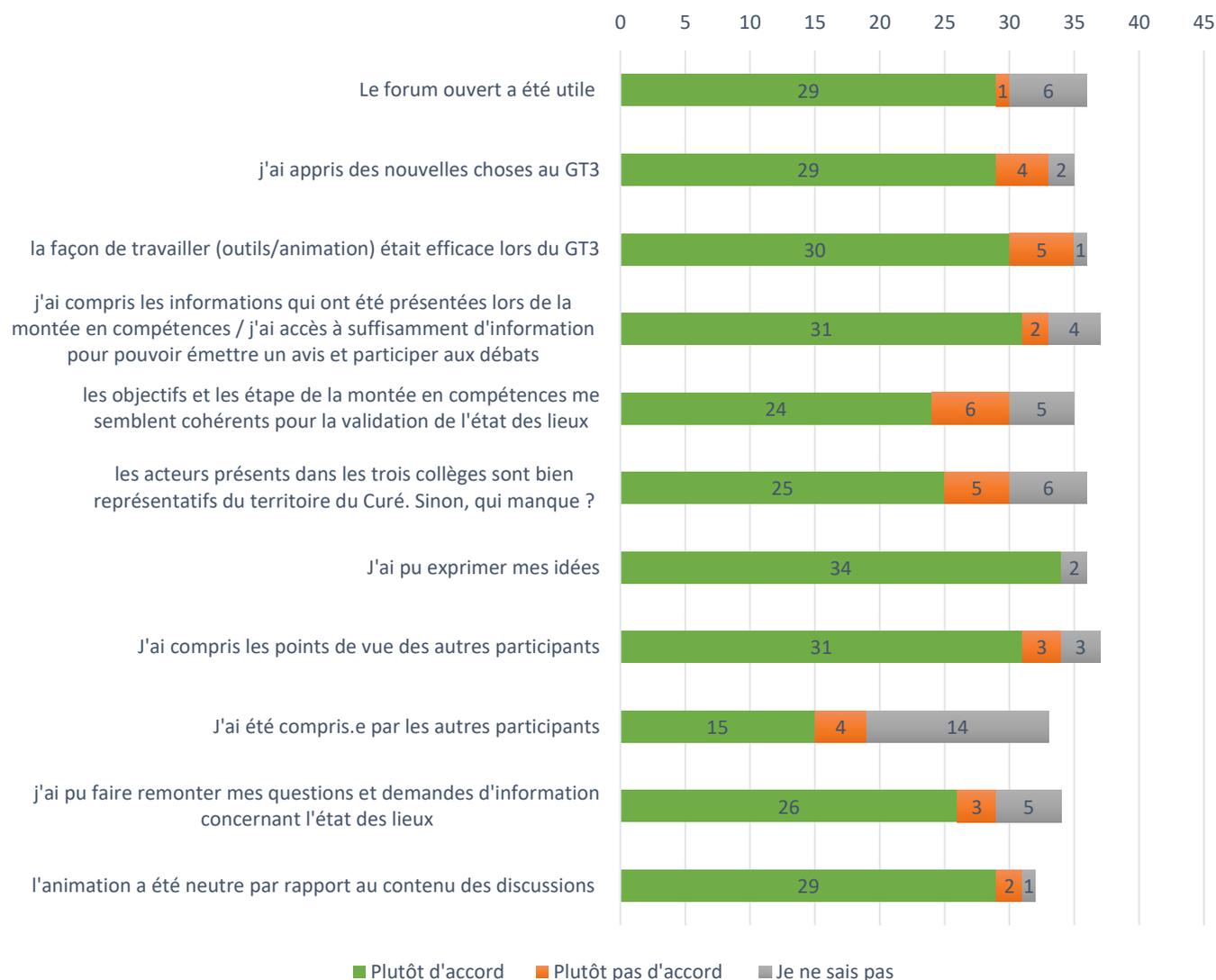
	<p>d'empêcher d'avoir des bêtes qui sont aussi utiles pour maintenir ensuite les milieux prairiaux.</p> <p>L'APPB impose aussi une hausse des niveaux d'eau. Une convention de gestion est en passe d'être créée par l'EPMP avec les ASA de marais.</p> <p>La peur est qu'au fur et à mesure des années, l'APPB ramène des couches successives de contraintes comme ça peut être le cas avec des MAEC. Or les activités des agriculteurs se prévoient sur le temps long et la modification des critères est difficile à prendre en compte (et ce, sans gain financier supplémentaire).</p> <p><u>Cas de l'arrêté de protection de biotope de Longèves :</u></p> <p>Natura 2000 empêche les produits phytosanitaires mais la perte économique induite n'est qu'en partie compensé par des MAEC. De plus en grandes cultures il y a seulement un dégrèvement foncier.</p> <p><u>Cas du Périmètre de Protection de captage Rapproché (PPR) :</u></p> <p>MAEC pour une baisse de fertilisation. Mais au fur et à mesure la baisse est telle que le niveau protéique du blé est trop faible. Il ne peut donc plus être commercialisé à destination humaine mais seulement fourrager en raison du cahier des charges des coopératives. La protéine est « l'ossature » de la baguette de pain, ou des pâtes. Les blés de Russie ou d'Ukraine ont des taux protéiques naturellement élevés (bonnes terres), baisser la qualité protéique dans les cahiers des charges français ne produirait qu'une importation de ces blés-là. Le blé est quasiment pour certains 50% de l'assolement et permet les rotations. Dans les petites terres (groies peu profondes) il n'est possible que de faire du blé orge colza.</p> <p>Il y a de plus une obligation de réussite de couvert d'interculture mais s'il ne pleut pas alors le couvert ne lève pas. Il faudrait alors irriguer !</p> <p>L'agriculture de conservation des sols est impossible en tourbe à cause des carex et il est obligatoire de passer un coup d'herbicide. De plus il impose un investissement important pour des machines adaptées</p>
--	--

Le sujet « Discuter avec des exploitants agricoles situés loin du cours d'eau : Comment peuvent-ils contribuer à son amélioration ? » a été retiré faute de participants.

Evaluation de la montée en compétences

Sur 45 participant.es, 37 ont répondu au questionnaire d'évaluation sur la montée en compétences et le GT3. Certaines personnes n'ont pas vu le verso et n'ont donc pas répondu à l'ensemble des questions, d'autres ont choisi de laisser certaines cases vides.

Questionnaire d'évaluation sur le processus de montée en compétences du PTGE du Curé (37 réponses / 45 participants)



** remarque : sur ce dernier point, il n'a pas été précisé dans le questionnaire s'il s'agissait de l'animation de la séance ou des sous-groupes.*

Commentaires des participants :

Sur les énoncés du questionnaire d'évaluation :

Énoncé	Commentaires & remarques
Le forum ouvert a été utile	Certaines personnes continuent de nier les éléments factuels Il faut mesurer les actions à suivre Finalité ? Temps d'échanges trop courts

j'ai appris des nouvelles choses au GT3	Non Temps d'échanges trop courts Toujours pas d'avancée sur le stockage de l'eau
la façon de travailler (outils/animation) était efficace lors du GT3	Peu de "mélange" Les deux, pas de régulation du temps de paroles dans les groupes Manque des "experts" ou "personnes neutres" qui rétablissent des vérités pour contrecarrer des positions dogmatiques Pas de données réelles en base d'échanges
j'ai compris les informations qui ont été présentées lors de la montée en compétences / j'ai accès à suffisamment d'information pour pouvoir émettre un avis et participer aux débats	Mais bon, il en manque toujours, forcément ! Beaucoup de données chiffrées manquent pour fixer des objectifs de gestion
les objectifs et les étapes de la montée en compétences me semblent cohérents pour la validation de l'état des lieux	Des distorsions dans l'analyse du fonctionnement cycle eau. Diagnostic non partagé Certains sujets n'ont pas émergé selon le choix des montées en compétences et donc le choix des sujets : répartition de l'usage de l'eau Manque des "experts" ou "personnes neutres" qui rétablissent des vérités pour contrecarrer des positions dogmatiques
les acteurs présents dans les trois collèges sont bien représentatifs du territoire du Curé. Sinon, qui manque ?	Les habitants "seulement habitants" Monde agricole / irrigants surreprésentés Quelques acteurs clés manquaient aux réunions (mais ils étaient inclus et devaient venir) Surreprésentation des acteurs agricoles Oui, après l'arrivée des agriculteurs Pb si absence d'acteurs directement concernés Manque des données chiffrées précises Agriculteur.ices
J'ai pu exprimer mes idées	
J'ai compris les points de vue des autres participants	Manque des "experts" ou "personnes neutres" qui rétablissent des vérités pour contrecarrer des positions dogmatiques Production locale difficile à être utilisée par les consommateurs
J'ai été compris.e par les autres participants	ça dépend lesquels
j'ai pu faire remonter mes questions et demandes d'information concernant l'état des lieux	+ ou - ; entre les personnes du groupe de discussion oui, mais comment faire remonter des sujets annexes
l'animation a été neutre par rapport au contenu des discussions*	Selon les groupes d'échanges et sujets évoqués

* remarque : sur ce dernier point, il n'a pas été précisé dans le questionnaire s'il s'agissait de l'animation de la séance ou des sous-groupes.

Suggestions et commentaires libres :

Besoin d'une étude socio-éco sur les exploitations bio en Aunis, pour caractérisation AFOM.
Objectif lever les freins

J'aimerais que le collège agri puisse avoir un temps d'échanges et de construction afin de faire remonter 1 ou 2 sujets phare à mettre en avant, à porter auprès du COPIL. Merci
/!\ Certains débats en groupe peuvent s'éterniser et s'attarder sur des points non-pertinents par rapport au sujet initial. Trouver un moyen de mieux cadrer les débats ? Mais pas trop quand même bien sûr, car c'est aussi sûrement le but de permettre des échanges "libres".
Avoir plus de données chiffrées sur la ressource en eau, sur l'organisation des filières agricoles, sur le partage de l'eau
S'assurer de la présence des concernés (agriculteurs, assos...)
Ecouter les gens du territoire
Parler + d'économie et viabilité des structures comment situer (?) l'agriculture dans le marché mondial ? [mot illisible]

Validation de l'état des lieux et suite du processus participatif du PTGE du Curé

Entamée en 2021, la phase état des lieux du PTGE du Curé a comporté jusqu'à présent :

- 3 révisions de l'état des lieux technique à partir des retours des acteurs du territoire, disponibles [ici](#).
- 43 entretiens individuels avec les membres du COPIL
- 3 réunions du COPIL
- 1 réunion en plénière d'acculturation sur l'outil PTGE en novembre 2022
- 3 séries d'ateliers de montée en compétences avec les 3 collèges d'acteurs du PTGE

La version de l'état des lieux qui en découle sera proposée à validation lors de la réunion du COPIL du 30.03 2023. A cette occasion, une méthodologie de concertation pour la suite du PTGE (phase de diagnostic & stratégie) sera également proposée au COPIL.

Suite à la validation du processus par le COPIL, la phase de territorialisation des enjeux, de détermination des volumes de référence du PTGE et de détermination de la stratégie du PTGE du Curé pourra démarrer, avec des ateliers réunissant l'ensemble des acteurs mobilisés dans les trois collèges.